

14 rue Scandicci
93508 Pantin Cedex
Tél. : 01 49 42 23 19
Fax : 01 49 42 23 60

activites@fsgt.org

f FSGT sport populaire
t FSGT officiel

Objet : rectificatif au règlement exceptionnel de cyclo-cross 2022

Bonjour,

Depuis le championnat national FSGT de cyclo-cross 2019 à Stains, pour une égalité chez les jeunes, car tous les coureurs ou clubs n'ont pas de deuxième vélo, le changement de vélo est interdit pour les catégories Minime G / F et Cadet G / F.

Dans le règlement paru il y a eu une coquille, dans le paragraphe changement de matériel, la phrase actuelle est:

Le changement de roue se fera sur tout le circuit, mais le changement de vélo est interdit.

Le texte exact aurait du être :

Pour les catégories minimes garçon / fille et cadets / cadettes, le changement de roue se fera sur tout le circuit, mais le changement de vélo est interdit pour ces catégories.

Recevez nos salutations sportives.

Pour la coordination du CNAV